

Le secrétaire général de santésuisse Fribourg présente des projets cantonaux

## *Les partenaires fribourgeois s'unissent pour la maîtrise des coûts*

**Dans le canton de Fribourg, les assureurs-maladie et santésuisse sont guidés par la volonté de maîtriser les coûts de la santé tout en garantissant un haut niveau de qualité des prestations. Depuis près de dix ans, plusieurs projets ont été mis sur pieds dans ce but, en collaboration avec certains partenaires de la santé. Des améliorations notables ont été apportées dans plusieurs secteurs.**

Dès 1998, des cercles de qualité ont été constitués à l'initiative de la Société des pharmaciens du canton de Fribourg, d'un groupe de médecins et de quatre assureurs (CSS, Groupe Mutuel, Helsana et Visana). Ces cercles regroupent jusqu'à huit médecins sous l'égide d'un pharmacien. Leur étroite collaboration vise à contenir les coûts induits par la prescription médicamenteuse et à améliorer la qualité du traitement. Les assureurs-maladie ont une part active dans le projet. Ils en assurent le financement et ils participent à son évaluation. Les pre-

mières expériences étant positives, les cercles de qualité ont rapidement été étendus à tout le canton.

### **L'assistance pharmaceutique en EMS**

De 1998 à 2001, le coût des médicaments distribués en EMS a augmenté en moyenne de 10% par année. Pour contrecarrer cette évolution, un projet d'envergure a été introduit dans les EMS fribourgeois. Née d'un partenariat entre l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées, la Société des pharmaciens du

canton de Fribourg et santésuisse, l'assistance pharmaceutique en EMS est calquée sur le modèle des cercles de qualité des médecins. Outre la collaboration entre les médecins intervenant dans les EMS et un pharmacien répondant par établissement, elle implique également la coopération avec le personnel soignant de chaque institution. Le financement du projet est assuré par les assureurs-maladie.

Le franc succès de ce projet est reconnu de toutes parts. En quatre ans, il a permis de diminuer le coût annuel des médicaments de 12,7% et de ramener ainsi



De gauche à droite: Ghislaine Briquet, Sébastien Ruffieux, Marie-Claire Berger.



Photo: Heiner Griener

**santésuisse Fribourg mise sur le partenariat pour parvenir à une maîtrise des coûts.**

la facture à son niveau de 1999 (2742 fr. par résident par année). Même si le potentiel d'économies diminue chaque année vu les améliorations apportées, on peut considérer aujourd'hui que les coûts des médicaments et du matériel des EMS fribourgeois sont maîtrisés.

### Peut-on étendre ces démarches ?

Les résultats positifs enregistrés dans la maîtrise des coûts au travers de ces deux projets ont mis en relief la nécessité d'une collaboration interdisciplinaire entre le personnel soignant, les médecins, les pharmaciens et les assureurs-maladie. Aujourd'hui, la question de l'extension de ces projets à d'autres domaines de prestations se pose donc naturellement. L'étape suivante devrait être la mise en place d'une démarche similaire au sein des

hôpitaux fribourgeois. La mise en réseau, au 1<sup>er</sup> janvier 2007, des hôpitaux publics devrait favoriser un tel développement. Les soins à domicile offrent aussi des opportunités. Compte tenu des similitudes importantes avec les EMS, une même collaboration interdisciplinaire pourrait également voir le jour dans ce domaine.

### Projet pilote au niveau national

Depuis l'automne 2004, le projet pilote d'assistance pharmaceutique a été étendu à un groupe-test d'EMS valaisans. Les premiers résultats sont actuellement à l'étude. Une extension à l'échelle nationale de ces expériences est par ailleurs en discussion. Les projets pilotes fribourgeois font l'objet d'une évaluation approfondie afin que la prise de décision se base sur un bilan concret. A relever toutefois que bon nom-

bre de législations cantonales en vigueur devraient encore être adaptées afin de permettre le développement de telles démarches. La balle est donc également dans le camp des législateurs ainsi que des gouvernements cantonaux.

### Le dialogue favorise la maîtrise des coûts

En filigrane de ces projets se dégage ainsi un principe qui devrait être une des clefs de voûte de notre système de santé: la nécessité d'un dialogue permanent entre les différents intervenants, au-delà des préjugés et des positions corporatistes, en vue d'une prise en charge globale du patient au meilleur coût, tout en veillant à garantir la qualité des soins.

*Sébastien Ruffieux,  
secrétaire général de santésuisse Fribourg*